

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 FRANCS PAR AN.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

La retraite de M. Waldeck-Rousseau

Une note officieuse communiquée au *Temps* et au *Journal des Débats* a donné consistance à un bruit qui circulait depuis plusieurs mois : M. Waldeck-Rousseau se retire.

Il convient, tout d'abord, de rendre un public hommage à l'homme éminent en qui s'incarnèrent pendant trois ans les destinées de la République. L'histoire lui saura gré d'avoir orienté la République vers son véritable but, si nettement affirmé dimanche dernier par M. le général André à l'inauguration du monument d'Auguste Comte : la substitution de l'esprit positif à l'esprit théologique dans le gouvernement.

Mais M. Waldeck-Rousseau n'a écrit que le premier chapitre, en faisant voter la loi sur les associations. Il s'agit maintenant d'écrire le second, c'est-à-dire d'abroger la loi Falloux. Il faut, par conséquent, un ministre qui veuille bien se charger de la besogne et qui n'ait peur ni des huées ni des calomnies, ni même de l'ingratitude des contemporains.

Ce ministère se trouvera. Il sera soutenu dans sa tâche par l'exemple de son prédécesseur qui n'a jamais failli, — pas même une minute. Comme il s'avancera sur un chemin déjà déblayé, il lui sera plus facile d'accomplir son œuvre de salubrité morale.

On émettra, sans doute, le désir de voir conserver certaines personnalités dont le rôle a été des plus actifs dans leurs départements : tel M. Delcassé, tel le général André, tel, M. Caillaux, tel, M. Millerand. Des esprits aussi nets et aussi supérieurs seraient certes des plus utiles dans le futur cabinet, mais nous pensons qu'il n'est pas inutile, non plus, de créer une sorte de réserve d'hommes politiques ayant fait leurs preuves et auxquels on puisse faire appel dans les moments de pénurie ou de crise.

D'autre part, on peut présumer qu'ils ont donné une impulsion durable à la machine gouvernementale, que d'autres mécaniciens pourront diriger, tout en acquérant l'expérience qui peut leur manquer encore. Notamment, en ce qui concerne l'armée, il serait bien difficile à un ministre de restituer aux officiers cléricaux les privilèges qu'ils ont perdus, et, parallèlement, nombre de généraux ayant compris qu'ils arriveraient aussi bien et aussi vite en se montrant fermement républicain, nous avons moins de chances de rencontrer quelque partisan attardé des congrégations factieuses.

Le problème qui se pose, étant simple est facile à résoudre : porter le dernier coup à la congrégation en abrogeant la loi Falloux et en imposant le stage scolaire pour les fonctionnaires.

La loi sur les congrégations a fait vivre trois ans le cabinet Waldeck-Rousseau ; qui sait si la loi sur l'enseignement secondaire ne fera pas vivre toute la législature le Cabinet qui lui succèdera ?

C. R.

LE NATIONALISME jugé par un nationaliste

M. Jules Lemaître n'a vraiment pas de chance.

L'autre jour c'était M. de Cassagnac, qui le lançait d'importance et le comparait irrévérencieusement à un de ces anciens officiers d'état-major qui voudraient commander une division de cuirassiers sans avoir servi dans la cavalerie.

Hier, c'est M. Marcel Habert, l'*aller ego*

de M. Déroulède, qui, à propos du résultat des élections générales, en dit de vertes au nationalisme — dont M. Jules Lemaître est le porte-drapeau.

Si les élections départementales ont tourné à la confusion de M. Jules Lemaître, c'est que le parti nationaliste — ici nous cédonons la parole à M. Marcel Habert — « n'offrait à l'approbation des électeurs aucune affirmation précise et claire ».

M. Marcel Habert eût pu compléter sa pensée et dire nettement que le parti de M. Jules Lemaître n'avait pas de programme, autre que celui des partis divers, tous réactionnaires sur lesquels il s'appuyait.

Le compagnon de M. Déroulède semble, du reste, être de cet avis. Il presse les nationalistes de formuler leur programme de réformes.

Sinon, conclut M. Marcel Habert, il se confondra avec le vieux parti conservateur et, avec lui et comme lui, s'éteindra dans l'impuissance et dans la stérilité.

Le nationalisme n'étant que le parti de l'équivoque et la contrefaçon de la « boulangerie », ne saurait avoir ni programme ni doctrine.

L'horoscope de M. Marcel Habert a donc toutes les chances de se réaliser.

Contre les instituteurs

Parmi les officiers démissionnaires qui ont été élus comme députés sous l'étiquette nationaliste, le lieutenant-colonel Rousset, le nouveau député de la Meuse, occupe une place en vue.

Aussi croyons nous devoir signaler aux instituteurs le jugement que ce nationaliste bon teint a récemment porté sur leur compte dans le journal royaliste le *Gaulois* :

« ... Une armée de fonctionnaires s'est levée contre moi, mobilisant le ban et l'arrière ban de la bande gouvernementale, et au premier rang de celle-ci, les instituteurs. »

« Ah ! les instituteurs, voilà la plaie qui ronge le pays et dont il mourra si l'on n'y prend garde ! »

« Il existe dans chaque commune de France, un homme, semi-bourgeois, semi-paysan, détestant l'un et l'autre, rongé d'orgueil, de haine et de jalousie, qui gouverne et régit la commune, domine la mairie, régent l'école, moleste le curé et fait peser sur tous sa tyrannie de demi-savant hargneux. »

« Celui-là est vraiment le maître, ou du moins il veut l'être ! Malheur au maire qui voudrait s'affranchir de sa tutelle pesante ! Il sera bien vite démonétisé. »

« Lui est l'homme important, nécessaire, prêt à toutes les besognes. Il a l'oreille du sous-préfet et fait trembler les gendarmes. Il brave l'inspecteur d'Académie, n'accepte l'autorité du préfet que sous bénéfice d'inventaire et mène à la baguette le conseil municipal. »

« Depuis que je ne sais plus quel imbécile a proclamé qu'en 1870, nous avons été battus par le maître d'école allemand, le nôtre est devenu un potentat indiscuté, le pacha des campagnes, la seule puissance réelle et inconnue, et tout naturellement, il est ministériel. »

« Aussi, gare au candidat qui n'a pas l'estampille. Il peut s'attendre à tout. Pression sur les électeurs, sur l'appariteur, sur les afficheurs, mensonges habilement colportés, au besoin fraudes dans le scrutin ou la distribution des bulletins de vote, tout cela est d'un usage courant et constitue la fonction naturelle de l'instituteur. »

« Sans doute, il existe des exceptions

honorables ; comme toutes les exceptions, elles confirment la règle et, pour le prouver, je n'ai pas hésité à me munir de quelques dossiers, dont je me servirai le cas échéant. »

Il est à peine besoin d'ajouter que l'opinion du colonel Rousset sur les instituteurs est celle de tous les autres élus nationalistes.

Pour eux, l'instituteur — l'instituteur laïque bien entendu, — voilà l'ennemi.

Au Transvaal

Les négociations

Toutes les colonnes anglaises sont maintenant en position et prêtes à une action immédiate, dans le cas où la décision des Boers serait contraire à la paix.

Le correspondant du *Times* à Prétoria dit que la réunion de Prétoria ne mettra pas nécessairement fin aux négociations. On suppose que les représentants du gouvernement boer, après avoir obtenu des renseignements sur certains points, retourneront à Vereeniging.

Tous les journaux expriment la certitude que la convocation du cabinet est motivée par les nouvelles reçues de l'Afrique du Sud.

INFORMATIONS

M. Loubet en Russie

M. Loubet a quitté hier la Russie, après un déjeuner offert aux souverains russes, sur le *Montcalm*, en rade de Cronstadt.

A l'issue du déjeuner, le président porte le toast suivant :

« Sire,

« En venant à bord du *Montcalm* avec Sa Majesté l'impératrice, vous avez fait à la marine française un honneur qu'elle ressentira profondément. Les sentiments de nos marins pour leurs braves camarades de la marine russe ne laissent passer aucune occasion de se manifester. C'était avant-hier dans les mers de l'Extrême Orient, d'était hier dans la Méditerranée, et partout leur accord est comme le témoignage de l'union de leurs pays. J'emporterai de mon séjour dans cet empire hospitalier un chaud et impérissable souvenir, et la France, qui a appris avec joie l'accueil fait à son représentant, restera attachée à l'alliance dont la Russie apprécie comme elle l'action bienfaisante. Je bois aux succès et à la gloire de la vaillante armée russe ! »

L'empereur répond en ces termes au toast de M. Loubet :

« Il nous est infiniment agréable à l'impératrice et à moi de nous retrouver au milieu des braves marins français, et c'est avec un plaisir tout particulier que nous nous sentons en France à bord de ce beau bâtiment. Nous vous remercions cordialement de votre visite, monsieur le Président, et vous prions de transmettre nos messages les plus sympathiques, ainsi que nos meilleurs souhaits à la France, amie fidèle et invariable alliée de la Russie. Je lève mon verre à la prospérité de la glorieuse marine française. »

Le président de la République a quitté Cronstadt pour se rendre à Copenhague où il séjournera dimanche.

Le congrès radical

La commission nommée par le comité exécutif du parti républicain radical et radical socialiste, pour étudier l'organisation du pro-

chain congrès, s'est réunie, jeudi soir, de neuf à onze heures, 62, rue Tiquetonne, sous la présidence de M. Béraud, sénateur. M. Hubbard, député, a été chargé de présenter un rapport sur le mode d'organisation du congrès qui serait tenu à Lyon du 1^{er} au 4 septembre prochain. M. L. Bonnet a été chargé de faire un rapport sur les travaux du comité exécutif depuis le congrès de 1901.

Les groupes parlementaires

Une réunion du comité général socialiste et des élus du parti aura lieu, lundi prochain, rue Portefoin. Là sera fixée la date d'une convocation au Palais-Bourbon des membres du groupe socialiste parlementaire.

Le groupe révolutionnaire a déjà convoqué ses adhérents pour jeudi 29 mai.

Le même jour aura lieu également à la Chambre, une réunion du groupe de la gauche démocratique.

Les anciens députés réélus du groupe radical socialiste sont convoqués pour mercredi. M. Arbouin, député de l'Aube et secrétaire du groupe, recevra les adhésions des nouveaux élus.

Mort d'un sénateur

M. Nioche, sénateur d'Indre-et-Loire, vient de mourir.

Les compagnies de chemins de fer

La commission constituée par le ministre des travaux publics, M. Pierre Baudin, à l'effet d'examiner les causes de la progression des indemnités payées par les compagnies pour pertes, vols, retards et avaries, s'est réunie jeudi sous la présidence de M. Pérouse, conseiller d'Etat, directeur des chemins de fer. On sait qu'en 1900 les compagnies n'ont pas payé moins de 17 millions d'indemnités. Depuis le mouvement ascensionnel s'est ralenti, mais le total, pour l'exercice 1901, est encore de 16 millions et demi.

Bien des causes concourent à cet état de choses. La commission, après les avoir examinées, indique les réformes qu'il y aurait lieu d'introduire. C'est ainsi que de nombreux bagages s'égarèrent et que les propriétaires ne peuvent être facilement retrouvés parce que l'on n'a pas l'habitude en France (ce que l'on fait à l'étranger) de les munir d'une adresse de références. D'autre part, les colis des messageries se perdent fréquemment parce que l'on n'inscrit pas dessus l'adresse du destinataire. Pour ces cas particuliers, la commission propose de modifier ces conditions défavorables d'étiquetage, de manière à faciliter le retour rapide à l'expéditeur. Pour les vols devenus si fréquents dans certaines régions, la commission recommande un certain nombre de mesures énergiques qui seront de nature à produire le plus heureux effet.

Très prochainement, la commission va s'occuper de la question des colis-postaux.

La catastrophe de la Martinique

NOUVELLE ÉRUPTION

Une autre grande éruption s'est produite à la Soufrière de St-Vincent samedi soir et pendant toute la journée du dimanche. Tout le pays environnant a subi des secousses. On en a ressenti aussi à Kingston. Des colonnes de fumée s'élevaient des fissures du cratère ; l'atmosphère était excessivement chaude. Un nuage lumineux s'éleva soudain, à huit heures et demie, à une hauteur immense vers le nord et continua lentement à rouler plus au nord encore. La foudre ne

cessait de tomber sur la montagne. Les grondements du cratère durèrent deux heures pour finir plus tard en murmures. Des cendres tombèrent de dix heures à minuit. Les habitants, pris de panique, s'enfuirent dans la campagne en pleurant.

Dans le district qui avoisine le volcan, on entendit des grondements terribles, et on voyait les coulées de lave descendre les flancs de la montagne et on se réfugia à Kingston, la ville la plus éloignée du volcan. Tout le pays environnant la Soufrière, ressemble à un désert. Un nuage fumeux et épais couvre l'île entière. Toutes les affaires sont suspendues. La terreur règne partout. On annonce, au dernier moment qu'un cratère situé à six milles seulement de Kingston donne des signes d'activité.

SECOURS ET SOUSCRIPTIONS

La neuvième liste de souscription en faveur des sinistrés de la Martinique, publiée par le ministère des colonies, s'élève à 56,334 fr. 55. La dixième s'élève à 109,290 fr., ce qui porte le total général des souscriptions reçues à l'heure actuelle par le ministère des colonies à 1,087,326 fr. 25.

La souscription du Havre atteint à l'heure actuelle 63,000 fr.

L'Affaire Humbert

A la recherche des Humbert

Jeu d'isoir, le parquet de Rodez était informé télégraphiquement par le parquet de la Seine que, d'après certains indices, la famille Humbert devait se trouver tout entière chez un honorable habitant de cette ville, M. Baben, ancien négociant en vins fins, demeurant rue Planard, maison Poullet.

Le parquet se transporta immédiatement chez M. Baben et fit des perquisitions qui demeurèrent sans résultat.

Deux policiers français, l'un d'eux haut fonctionnaire de la Sûreté, connaissant très bien de vue quelques-uns des fugitifs, sont arrivés à Liverpool. Ceci indique que l'on croit en haut lieu que les Humbert ont été ou sont peut-être encore dans les parages de Liverpool, bien qu'on ait paru disposé, avant-hier, à mettre en doute toute l'histoire du passage à l'hôtel Adelphi. Les agents croient à une fausse piste.

CHRONIQUE LOCALE

POUR LES SINISTRÉS DE LA MARTINIQUE

Lundi, 26 mai courant, à 3 heures du soir aura lieu, à la Préfecture, dans la salle du Conseil général, une réunion en vue de constituer un Comité destiné à grouper les bonnes volontés et à permettre aux généreuses initiatives de se manifester en faveur des sinistrés de la Martinique.

Contributions directes

Par arrêté préfectoral, M. Pouydebat, candidat admis au dernier concours des contributions directes, est nommé surnuméraire dans le département du Lot.

Chambre de Commerce

C'est demain, à 1 h. 1/2, qu'aura lieu, dans une des salles de la Mairie de Cahors, le Congrès des Chambres de commerce de Rodez, d'Agen et de Cahors, pour s'occuper de l'importante question du Lot navigable.

Syndicat Agricole du Lot

Séance du 17 mai 1902

Présidence de M. Rey, président

Samedi 17 mai 1902, sous la présidence de M. Rey, président du Syndicat, assisté de M. Delbreil, vice-président, M. Rhode, secrétaire général, a eu lieu la réunion générale du Syndicat agricole du Lot.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté.

Il procède ensuite à la lecture des rapports du Secrétaire général et du Trésorier. Ces rapports sont adoptés.

Après le Secrétaire, M. le Président prend la parole et donne aux membres présents quelques conseils techniques sur l'emploi raisonné des engrais chimiques dont il démontre l'utilité indispensable par des exemples tirés des différentes cultures de la région, le blé entr'autres.

Après lui, M. le D^r Aymard demande la parole pour expliquer aux membres présents du Syndicat le fonctionnement d'une caisse cantonale d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail dont M. Couderc, de Cénévières, et lui, ont été les instigateurs. Il fait ressortir les avantages offerts aux agriculteurs par la création de ces caisses qui participent aux subventions de l'Etat. Il espère que le département leur viendra en aide, et, après un exposé des plus intéressants sur le fonctionnement de ces caisses, nulle observation n'étant présentée, M. le Président lève la séance.

Le Secrétaire,

J. D.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est demain au soir, 25 mai, que DICKSONN le célèbre prestidigitateur donnera sa représentation.

La représentation promet d'être brillante et beaucoup de personnes pourraient regretter le lendemain de ne pas avoir profité de l'occasion unique de passer une agréable soirée.

Musique du 7^{me} de ligne

A partir du 25 mai, la musique du 7^e aura lieu de 5 h. 1/4 à 6 h. 1/4.

PROGRAMME DU 25 MAI

Allegro militaire	Dornig.
La Sirène (ouverture)	Auber
L'Etudiantina (Valse)	Lacôme
Samson et Dalila (Fantaisie)	St-Saëns.
Retraite espagnole	

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 24 mai 1902

Naissances

Brunet, Albert Pierre-Louis, rue du Château, 24.

Carrière, Bernardine-Laure, rue Lastié, 3. Alaux Lucienne-Sara, à Cabessut.

Décès

David Camille-Raymond, 8 mois, aux Ramonets.

Teyssière Jean, militaire en retraite, décoré de la médaille militaire, 71 ans, rue du Port-Bullier, 3.

Arrondissement de Cahors

SABADEL. (Lauzès). — La caserne.

Nous lisons dans un journal de Cahors : « Les gendarmes s'en vont — Par décret en date du 14 mai courant, M. le Ministre de la guerre a décidé que la brigade de Sabadel sera transférée à Lauzès, chef lieu de canton. Voilà comment les électeurs de Sabadel sont récompensés pour avoir, pour la première fois, donné la majorité à M. Rey, le 27 avril dernier. »

S'il fallait prendre au sérieux la boutade ci-dessus, les Républicains de Sabadel n'auraient voté pour M. Rey que dans un but intéressé, purement local. Il n'en est rien. M. Rey a eu la majorité dans notre commune comme dans le reste du canton, parce que les électeurs sont fatigués de se laisser circonvenir par un comité réactionnaire et clérical, débris de l'ancien parti bonapartiste, dont le but inavoué est de faire de l'opposition quand même au gouvernement républicain.

Le 27 avril dernier, jour des élections, nous savions parfaitement que la caserne de gendarmerie irait à Lauzès.

Nous connaissons à cette date et le rapport de l'autorité militaire favorable au transfert, et la décision du Conseil général du 7 avril dernier.

Nous n'avions plus aucune illusion à conserver, à moins d'être volontairement aveugle.

Il est bon d'examiner, puisqu'on nous y convie, comment cette question de la caserne, que nous croyons résolue en notre faveur depuis 7 ou 8 ans, a été rouverte.

Il le faut pour que les responsabilités soient bien établies et que les gens de bonne foi — ils sont en majorité à Sabadel — sachent bien à qui s'en prendre dans une affaire où des sérieux intérêts particuliers étaient engagés, en même temps que les intérêts généraux de la commune de Sabadel.

Depuis un demi siècle, la caserne de gendarmerie était à Sabadel, point le plus central du canton, et personne ne s'en plaignait. Lauzès avait bien fait quelques tentatives pour obtenir son déplacement, mais aucune n'avait abouti. La brigade était réputée pour une des plus tranquilles et de celles que la population tout entière entourait d'une excellente atmosphère morale. Jamais de conflit, jamais un nuage.

Les républicains, comme les réactionnaires, n'avaient jamais cherché à mêler la gendarmerie à leurs querelles politiques et nous sommes convaincus que si on interrogeait tous les anciens chefs de brigade qui ont passé à Sabadel depuis 1870, ils seraient unanimes à déclarer que jamais le parti républicain n'a tiré ombrage des bonnes relations du chef de brigade avec le maire bonapartiste.

Pourquoi, il y a environ un an, les choses ont-elles tout à coup changé de face ?

Pourquoi, y a-t-il eu dans un journal réactionnaire, un article violent contre le maréchal des logis Ferrié ?

Pourquoi les officiers de gendarmerie étaient-ils toujours en selle pour faire à Sabadel enquête ou contre enquête ?

Pourquoi enfin ce bon serviteur de l'Etat a-t-il été victime de plaintes portées contre lui ?

L'autorité militaire excédée, a probablement laissé percer son mécontentement et Lauzès s'est empressé de profiter et d'offrir un casernement plus confortable, en tout point conforme aux prescriptions militaires.

Ce que nous affirmons, nous, c'est que jamais le parti républicain n'a porté contre la brigade aucune plainte ni verbale ni écrite. Les perturbateurs contre lesquels le maréchal des logis Ferrié a été obligé de verbaliser n'appartenaient pas à notre parti et si la gendarmerie a eu à essuyer des ennuis, à entendre des paroles désobligeantes et imméritées, nous n'avons dans ces tas d'... aucune responsabilité.

Sur la demande de M. Pégourie, propriétaire de la caserne, le Conseil municipal fut convoqué pour prendre une délibération en faveur du maintien de la caserne à Sabadel.

Le Conseil municipal par une délibération motivée, demanda, à l'unanimité, que Sabadel ne fût pas sacrifié.

Ce jour-là, M. Blanc, homme d'affaires de M. Pégourie, déclara, paraît-il, que l'autorité militaire était favorable au maintien du statu quo.

Lire le rapport de l'autorité pour apprécier la valeur de cette déclaration.

La municipalité, issue d'une majorité réactionnaire, déclara qu'elle ferait les démarches nécessaires pour sauvegarder les intérêts de la commune et ceux du propriétaire de la caserne.

Nous connaissons la valeur de la déclaration de M. Blanc, conseiller municipal.

Nous serions bien aise de connaître les démarches qui ont été faites par M. le Maire et l'Adjoint. En tout cas nous en connaissons les résultats.

Il faut bien reconnaître que ces MM. avaient d'autres chats à fouetter et que la réorganisation religieuse de la commune les préoccupait davantage.

Encore si c'était sérieux. Mais vous verrez qu'il en sera des promesses faites à M. le Pasteur protestant comme de celles qui ont été faites au Conseil municipal. Quelles girouettes ! (A suivre).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 35

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNEDICT-HENRY RÉVOIL

XVII

Les Coureurs des bois

Après avoir subi ce malaise durant une heure et demie, il entendit Creps qui éternuait à ses côtés.

— Monsieur Jean, lui dit-il, êtes-vous donc éveillé ?

— Oui ! mon garçon. Et toi, ne dors-tu pas ? Serais-tu malade ? répondit Creps les yeux à peine ouverts.

— Je ne puis pas dormir.

— Mais il faut faire en sorte de te reposer.

— C'est impossible.

— A quoi penses-tu donc pour ne pas céder à la fatigue et dormir ?

— Je me dis que peut-être je ne me reveillerais pas demain matin.

— Tu es un imbécile, laisse-moi reposer en

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

paix.

— Je le sais. Aussi bien, je vais faire mon possible pour ronfler comme mes camarades.

En effet, le pauvre diable finit par suivre les avis de Jean.

XVIII

La Pépîte

Le jour suivant, dès le crépuscule, les six camarades prirent leur café et avalèrent à la hâte quelques bouchées de gateaux au lard, puis il se remirent en route. La plus grande partie de cette journée de voyage se passa sans aucun incident. La route qu'ils suivaient traversait une vallée désolée, bordée de montagnes, dont les cimes crevassées semblaient prêtes à choir les unes sur les autres.

Après-midi, pendant que les compagnons de Donatus prenaient quelque repos, celui-ci se dirigea vers un ruisseau qui coulait à cent pas de là, afin de boire à sa soif, car il avait très chaud. Il s'était baissé pour mettre sa bouche au niveau du courant, quand il lui sembla voir quelque chose briller dans le lit de ce ruisseau, dont l'eau était claire comme du cristal. C'était un caillou de la grosseur du poing, qui paraissait fendu dans le milieu.

Le cœur du brave garçon se mit à battre comme s'il eût été frappé d'une violente commotion. Il examina, abasourdi, cet objet qui l'éblouissait, puis il plongea le bras dans le ruisseau et s'empara du caillou avec une ardeur fiévreuse. Cela fait, il embrassa sa trouvaille, se releva d'un bond et se mit à courir du côté de ses camarades d'aventures, en pou-

sant des cris de joie et en dansant comme un fou.

— Messieurs ! messieurs ! disait-il, j'ai trouvé un trésor ; c'est de l'or ! de l'or, une pépîte qui pèse au moins dix livres. Il y a là une somme suffisante pour acheter un château.

Et le pauvre garçon, à moitié fou, tomba lourdement sur le sol.

— De l'or, du poids de dix livres ! Est-il Dieu possible ! fit Victor d'un air d'incrédulité.

— Rien n'est plus vrai, reprit le Bruxellois. C'est de cette façon que l'on trouve les pépîtes les plus riches. Je voudrais que l'ami Kuik eût découvert un bon gisement.

— Montre-nous cela, cher ami, dit Jean Creps à son protégé.

— Voilà, voilà ! fit le paysan en apportant son caillou. C'est plus lourd que du plomb ; voyez, examinez.

Et il laissa tomber sa pépîte brillante dans les mains du Bruxellois, qui, après avoir jeté les yeux sur ce trésor, le jette par terre en s'écriant à son tour.

— Triple imbécile.

— Comment ! Ce n'est donc pas de l'or ?

— De l'or ? sacrebleu, c'est tout bonnement une pyrite de cuivre ou de fer, mêlé à du soufre.

— C'est un malheur ! un vrai malheur. Mais il n'y a pas de quoi s'emporter pour cela, sais-tu ?... pour une fois... murmura Donatus stupéfié. Plus d'un autre que moi doit avoir été trompé par ces apparences. Le premier déçu c'est moi. Allons, c'est bien le cas de répéter

ce proverbe : Tout ce qui brille n'est pas d'or. Basté ! nous ne sommes pas plus pauvres qu'auparavant. S'il n'y a pas de pépîtes ici, nous en trouverons plus loin. En route.

Les six associés avaient repris leur marche. A quelques mètres plus loin, ils atteignirent la lisière d'une forêt d'arbres épineux, dont les arbustes étaient à peine assez hauts pour cacher un homme.

Tout à coup, le matelot mit son fusil en joue, et s'appréta à faire feu.

— Qu'est-ce que vous voyez ? lui demandèrent ses compagnons.

— Une tête d'homme. On nous épie du milieu de ce buisson.

— Mais où donc cela ? nous ne voyons rien du tout.

Sans répondre à ces questions, l'Ostendais pressa la détente ; la détonation se fit entendre, et un cri d'agonie fit tressailler tous les associés. On eût dit la voix d'une femme ou d'un enfant.

— Quel malheur avez-vous fait ? s'écria Victor ému jusqu'au cœur par ces accents dolents et lamentables.

Les associés mineurs se précipitèrent au milieu du bois, à l'exception du matelot, cependant, qui déclara que ses camarades agissaient sans prudence et qui, lui, crut préférable de rester à la place où il se trouvait.

(A suivre.)

MAUROUX. — Foire. — Cours ordinaires sur les bœufs et porcs.

Moutons gras, env. 75 cent. le kilo.
Antres, de 13 à 30 fr. selon qualité.
Baisse de 1/3 sur les oisons.
Cours ordinaires sur les canotons.
Poules, de 4 à 5 fr. la paire ou env. 70 cent. la livre.
Poulets, 1 fr. la livre.
Œufs, 50 cent. la douzaine.
Betterave pour planter, de 35 à 50 cent. le 100.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Les fourrages sont en grande abondance cette année; mais le mauvais temps a compromis les trèfles incarnats. Les travaux des champs sont en retard de 15 jours et surtout ceux de la vigne. Cette dernière aurait bien besoin de beau temps, car les gelées blanches l'ont quelque peu éprouvée; sur plusieurs points du canton les raisins ne seront pas beaux.

LALBENQUE. — Vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871. — Les membres de la 1035^e section sont invités à assister à la réunion annuelle statutaire qui aura lieu le dimanche 25 mai, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Lalbenque.

Ordre du jour :

Rapports financiers, élections des membres du conseil général, paiement des cotisations, dernier délai. Présence obligatoire.

Le Président, G. CAPMAS. Le Trésorier, A. GUILHEM.

LUZÉCH. — Vétérans. — Les membres de la 1422^e section sont convoqués en assemblée générale statutaire pour le dimanche 25 mai, courant, à deux heures du soir, salle de la mairie.

Conformément aux statuts, les camarades sont tenus d'y assister sous peine d'amende. Les adhésions nouvelles sont reçues ce jour-là par le conseil de section.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Fêtes de mai. — La commission des fêtes, réunies le 12 mai en séance de règlement des comptes, a versé au bureau de bienfaisance la somme de 90 fr. 55 en outre des 100 fr. qui ont été distribués en bons de pain le dimanche 4 mai. La commission vote des remerciements à toutes les personnes qui ont, par leurs dons en argent ou en nature, contribué à donner aux fêtes un éclat des plus brillants et donné un peu de bien-être aux pauvres de la ville. Les fêtes de mai attirant dans notre localité un très grand nombre de visiteurs, il serait vraiment regrettable pour tout le monde que, chaque année, ces fêtes ne soient pas célébrées. Afin d'éviter ce qui s'est produit l'an dernier, il a été nommé une commission permanente composée ainsi qu'il suit : président, M. Germain Nozières; vice-président, M. François Lafon; secrétaire, M. Maradjouls; trésorier, M. Sabouraud.

Cette commission cessera ses fonctions lorsqu'une commission nouvelle aura été désignée pour organiser les fêtes de 1903.

Exploits nocturnes. — Dans la nuit de mardi, des malfaiteurs encore inconnus ont pénétré dans la villa de M. Delon, ingénieur en retraite, sise à Bournazel, banlieue de notre ville, en descendant un barreau en fer d'une croisée, et se sont emparés de divers objets. Dans la même nuit, et dans les mêmes parages, ils ont dévalisé plusieurs maisons de campagne.

COMIAC. — Vol. — Dimanche, pendant les vèpres, un inconnu soustrait la somme de 2.000 fr. au préjudice de M. le Curé, et plusieurs titres souscrits par diverses personnes pour 2.000 fr. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Souceyrac.

Arrondissement de Gourdon

SOUILLAC. — On nous écrit : Un journal régional publiait il y a quelques jours un entrefilet sur certains faits qui se seraient passés à Souillac au détriment de quelques Gourdonnais.

Le journal a forcé la note. S'il est vrai, que les Souillagais aient reproché au cours de discussions à des Gourdonnais leur attitude cléricale, il est faux qu'ils les aient maltraités.

Les Gourdonnais au cours de la période électorale, par leur jalousie stupide contre Souillac ont attiré sur eux la colère non seulement des Souillagais mais de tous les républicains de l'arrondissement.

Et cela ne doit pas surprendre qu'entre ceux qui ont failli à toute dignité politique et ceux qui ont fait leur devoir de démocrates les discussions qui pourraient éclater soient vives et très animées.

C'est ce qui ces jours-ci s'est produit. C'était à prévoir : mais nous le répétons, aucune violence n'a été exercée contre les Gourdonnais qui pourtant ont assez menacé durant la campagne électorale tous ceux qui n'avaient pu — comme eux, — se résoudre à faire besogne vile.

Les Souillagais ont fait ce que tous les sincères républicains auraient fait et ne manqueraient pas de faire; ils ont blâmé les Gourdonnais; ils leur ont reproché leur trahison.

Ils ne pouvaient faire moins. Ils ont trouvé l'occasion, ils en ont profité.

Les querelles qui se seraient passées le jour de la foire de Souillac sont venues après discussions entre Gourdonnais qui voulaient justifier leur attitude électorale — !!!!! — et les Souillagais.

Il n'y a pas eu de violences; et M. le maire ni la gendarmerie n'avaient à intervenir. *Un témoin.*

VAYRAC. — Le devoir des républicains. — On a pu lire une correspondance qui a trait à certains faits qui se seraient passés entre souillagais et gourdonnais, — faits,

qu'à dessein, les adversaires ont exagéré sur le désir des gourdonnais eux-mêmes qui peut-être exigent bientôt des félicitations pour leur félonie.

Ces faits ne sont pas exacts : quoi qu'il en soit si les gourdonnais reçoivent des compliments, nous sommes certain qu'ils ne viendront pas des républicains.

Et déjà nous en trouvons la certitude dans les notes que nous lisons dans les journaux et où il semble que les démocrates veulent éviter tout contact avec Gourdon.

Les instituteurs ont commencé. — Leur protestation sera entendue : à la réunion de la Mutualité scolaire la présence des instituteurs est obligatoire, dit-on, mais au banquet leur présence est facultative.

Les instituteurs assisteront à la réunion, soit, mais ils n'iront pas au banquet.

Leur protestation sera entendue; leur exemple sera suivi.

Prochainement, la municipalité de Gourdon doit donner des fêtes pour l'inauguration de la ligne de Carsac et du château-d'eau (???) (car Gourdon va devenir port, bientôt!). Eh bien, à ces fêtes, aucun élu républicain ne prendra part : M. Lachize présidera, s'il le veut, Fleuret fera un discours sur le radicalisme des gourdonnais, et ce sera tout, il faut bien l'espérer.

Ce sera maigre, n'est-ce pas ?

Un radical de Vayrac.

BULLETIN FINANCIER

Sauf le marché des mines sud-africaines qui a présenté une certaine animation, celui des valeurs du parquet a encore été des plus calmes.

Les cours sont sans changement notable avec tendance plus faible.

Le 3^e 1/2% fermait hier à 101 15 cote à 101,07; le 3 1/2% clôture à 102,02.

La Banque de France cote 3.740.

Le Crédit Foncier s'avance à 741, le Comptoir National d'Escompte à 580; le Crédit Lyonnais a passé de 1.032 à 1.034; la Société Générale est ferme à 610.

Nos chemins n'ont guère varié: le Lyon à 1.511; le Nord à 1.969 et l'Orléans à 1.580.

Le Suez est à 3.998.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 78,12; l'Italien à 102,40; le Portugais à 29,17.

Le Turc D sans changement cote 25,92 et la Banque Ottomane, 564.

On connaît les conditions d'échange qui sont offertes aux porteurs en vue du rachat du réseau de la compagnie des chemins de fer Brésiliens. Il semble que l'obligataire n'ait pas à hésiter, d'autant moins que tout titre 4^e de rente sera négociable sur le marché international au lieu d'être l'objet de transactions assez rares sur un marché local.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
ALCOOL
DE
MENTHE RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME LA SOIF ET ASSAINIT L'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

COMMISSION DES ORDINAIRES

ADJUDICATION

Le LUNDI 16 JUIN 1902, à 2 heures de l'après-midi, la Commission des Ordinaires du 7^e de ligne procédera à la caserne Bessières, aux adjudications ci-après :

Pour une période d'un an

Du 1^{er} Juillet 1902 au 30 Juin 1903 inclus

Légumes secs et verts

Bois d'allumage

Houille

Pour une période de six mois

Du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1902 inclus

Pain de soupe

Eclairage des Chambres et du Casernement

Eplucrie

Toute personne qui aura l'intention de soumissionner, devra faire connaître avant le 12 juin 1902, terme de rigueur, au Président de la Commission des Ordinaires, ses nom, prénoms, qualité, domicile, afin que la Commission puisse, conformément aux prescriptions de l'article 27 du règlement du 29 juillet 1899, l'informer dans le cas où ses offres ne pourraient être agréées. Les soumissionnaires joindront à cette déclaration un extrait de leur casier judiciaire datant de moins de 3 mois. Les demandes qui seront présentées après la date fixée ci-dessus seront refusées.

INSTITUT DES BÉGUÉS DE TOULOUSE
Béguéisme
ET TOUTS LES AUTRES
DÉFAUTS DE PRONONCIATION
le 2 juin
DOCTEUR CHERVIN, HOTEL de l'Europe, TOULOUSE.

Viennent de paraître :

DE L'AVENIR DES PEUPLES CATHOLIQUES

par Emile de Laveleye avec les opinions de Gladstone, Michelet, Quinet, d'Hulst, Sismondi, Brunetière, etc; ... suivi du Syllabus texte officiel latin et français.

L'exemplaire franco : 0.50.

Pour la propagande 13 fr. franco les 50 ex.

S'adresser à M. Bazin, Divonne-les-Bains.

L'ARSENAL ANTIPAPAL

de Teofilo Gay, traduit de l'Italien par Léa-Gay-Humbert.

Prix : 2 fr. 50 franco.

S'adresser à M. Perret, Taulignan, Drôme

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÉNOR

XIV

Colère, douleur, malheur!

— Monsieur Dantrée, pour la première fois elle se tourna vers lui et pour la première fois sa voix faiblit, que pensez-vous de tout cela ?

— Ce que je pense est, hélas ! trop simple, répondit Dantrée en se pinçant les lèvres, j'ai été indignement trompé.

— Mais non par moi ! Rendez-moi, du moins, cette pauvre justice ; et maintenant... (elle se rapprocha doucement de lui) qu'allez-vous décider?... Vous avez juré que vous m'aimiez, que vous aimiez moi seule...

Catherine s'arrêta ; mais lui aussi il se tut en détournant un peu la tête.

Madame Vavasor le regardait et avait une mine triomphante.

Dangerfield souriait doucement. Le colonel

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

avait dans les yeux une lueur particulière que le lecteur ne lui a certainement pas encore vue, mais qui annonçait comme on dit familièrement, que les choses allaient peut-être bien se gâter.

Catherine se tenait debout près de la cheminée et attendait la réponse de Dantrée. Elle ne venait pas, cette réponse, et, après avoir détourné la tête, il se mit d'un air morose à regarder le feu.

— Je comprends ! s'écria Catherine, et j'aurais dû comprendre plus tôt. J'ai été folle et je n'ai que ce que je mérite. C'était l'héritière de Scarswood et ses revenus que vous aimiez. Reprenez votre anneau, monsieur Dantrée, et remerciez le ciel, comme je le fais moi-même, que la vérité se soit faite avant au lieu de se faire après. Reprenez votre anneau et partez.

Elle l'ôta de son doigt et le lui remit. Il fit un mouvement comme pour obéir. Puis, se ravisant :

— Au diable votre anneau ! s'écria-t-il. Jetez-le dans le feu, si cela vous plaît, je ne me soucie pas de rien conserver qui me rappelle cette absurde soirée. Je le redis encore, ajoutez-il en élevant la voix, j'ai été honteusement joué, et je bénis le destin de m'avoir tiré d'affaire à temps. Mais assez de bavardage, je n'ai plus rien à faire ici, et je m'en vais.

Il saisit son chapeau et se dirigea vers la porte, mais le colonel se leva.

— Arrêtez, monsieur ! dit-il de cette voix de tonnerre qu'il avait à la tête de ses escadrons les jours de bataille. Arrêtez, car tout n'a pas été dit. Voulez-vous vraiment dire que

vous refusez, à l'heure présente, d'épouser ma fille adoptive, parce qu'elle n'est pas l'héritière de Scarswood.

Gaston répondit au fier regard du vieux soldat par un regard de défi.

— Précisément, sir John. Après tout, colonel, vous savez aussi bien que moi que c'est mademoiselle qui sait, soit dit sans l'offenser, jetée à ma tête...

Il n'eut pas le temps de finir sa phrase. Le colonel bondit comme un tigre et ses deux larges mains s'abattirent à la fois sur le drôle qui, se sentant pris à la gorge, voulut crier, mais ne parvint qu'à tirer la langue.

— Scélérat ! s'écria le colonel.

Et, ayant empoigné le Dantrée par la peau du dos, il ouvrit d'un coup de pied la porte et envoya rouler le cabotin comme une boule jusqu'au bas de l'escalier.

Naturellement, madame Vavasor profita de l'occasion pour pousser un cri formidable et en un clin d'œil tout la maison fut en l'air.

Quant au cabotin, il resta sur l'escalier et il y était même dans un état assez déplorable. Il tirait toujours la langue, mais il n'était plus joli du tout. Il avait du sang dans les cheveux, sur la figure, dans les yeux ; et, au front, près de la tempe, une large entaille où l'on aurait pu mettre deux ou trois doigts. Il geignait, avec les lèvres livides, et Richard, qui était aussi très pâle, lui soutenait la tête.

— Est-il mort ?

C'était le capitaine de Vere qui avait fait cette question en se frayant impétueusement un chemin à travers la foule.

Nul, dans cette heure suprême, ne demanda ce qui était arrivé.

Instinctivement, tous semblaient comprendre qu'au dernier moment il avait refusé d'épouser Catherine.

— Il n'est pas mort ! répondit Dangerfield d'une voix éteinte. De Vere, Graves et Otis sont ici, n'est-ce pas ? Envoyez-les, mon cher ami, et tâchez, au nom du ciel, que cette foule se disperse. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de rentrer chez eux. Il est trop clair que la cérémonie n'aura pas lieu...

Le capitaine s'était retourné pour obéir ; quand il s'arrêta, un cri de femme strident, navrant, retentit le premier.

— Envoyez le médecin, vite !... vite ! Sir John a une attaque...

On entendit le bruit d'une lourde chute et de sourds gémissements qui venaient du premier, puis des cris et des bruits de pas précipités.

Richard leva les yeux et regarda d'un air sombre dans la direction d'où venait le bruit.

— La trame se complique, murmura-t-il. Une autre !... Les médecins l'ont averti de prendre garde... qu'une seconde attaque pourrait être fatale. Je puis être sir Richard Dangerfield ce soir, et quand le soleil se lèvera sur la nouvelle année, peut-être serai-je le plus grand baronnet du comté de Sussex.

Le docteur Graves, de Castleford, et son élève, Henri Otis, arrivèrent.

(A suivre)

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

A CÉDER

par suite de décès IMPORTANTE MAISON DE VINS & SPIRITUEUX en gros

LA PLUS ANCIENNE DE LA RÉGION Conditions avantageuses. L'importance des locaux permettrait d'ajouter facilement l'Épicerie en gros, denrées coloniales ou autres produits alimentaires.

S'adresser à Madame Vve VILLETARD 9, rue de Strasbourg, St-QUENTIN,

Bibliographie

Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées

La maison Garnier frères, éditeurs à Paris, rue des Saints-Pères, poursuit avec activité la publication de la cinquième édition du Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées de Privat-Deschanel et Pocillon, entièrement refondu par MM. Jules Gay et Louis Magnin.

Aujourd'hui paraissent en librairie les 13^e et 14^e séries de cet important ouvrage qui marquera dans le mouvement scientifique de notre époque. Il est impossible de présenter sous une forme plus claire et plus condensée à la fois les questions les plus ardues qui jusqu'ici n'étaient compréhensibles que pour une élite restreinte et préparée par de longues études spéciales.

L'espace trop restreint dont nous disposons ne nous permet pas, à notre grand regret, d'entrer dans le détail de nombre d'articles magistralement traités par des spécialistes de la plus haute valeur. Nos lecteurs pourront néanmoins se rendre compte, au moyen de la brève nomenclature à laquelle nous sommes forcés de nous borner, de la variété des sujets que renferment dans leurs 80 pages de texte, ornées de gravures appropriées, les deux dernières séries du Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2356 du 24 Mai 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Voyage présidentiel en Russie : M. Loubet, à Brest. — Les troupes sur les glaces. — Le Président remet les décorations. — Le canot présidentiel. — Le pont Gueydon. — A bord du « Montcalm ». — L'amiral Roustan. — Le commandant Germinet. — Le « Yatagan ». — Le « Cassini ». — Le « Fauconneau ». — Espagne : Fêtes de la majorité du roi. — Alphonse XIII. — La Reine régente. — Prestation du serment sur les Évangiles. — Cortège défilant dans la Puerta del Sol. — Le carrosse royal. — Attente du cortège devant les Cortés. — Le roi arrivant devant le palais des Cortés. — Course de taureaux. — La Puerta del Sol la nuit, pour la réception à la cour. à la messe : Monument élevé à T. rritet-Montreut, Smémoira de l'Impératrice d'Autriche. Paris : Monument d'Auguste Comte, place de

la Sorbonne. — Roman : Sous les bombes, par G. le Faure, illustrations de José Roy.

Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Maison et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1513, du 24 mai 1902.

La plus grande locomotive française, par Daniel Bellet. — La cause des volcans, par Stanislas Meunier. Le ballon dirigeable Savaro, par G. Espitalier. — Le chemin de fer électrique Zossen-Marienfelde, par J. Garcia. — La catastrophe des Antilles, par D. Lebois. — Crises volcaniques par J.-F. Gall. — Acidités des moûts, vins e, tartres, par Antoine de Saporta. — Mesure de la pression du sang chez l'homme, par N. Vasechide. — Néerologie. — Chronique. — Académiques sciences ; séance du 20 mai 1902, par Che de Villedeuil. — Croisement de voies ferrées, par P. de M.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1538^e livraison (24 mai 1902).

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — Le Saint-Suaire de Turin et l'image du Christ. — Le Petit Roi de la Forêt, par Henry Gauthier-Villars. — La Fédération au Havre, par Yvonne de Feure. — Musée de Poupées, par Marie Koenig.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79 Paris, 6^e.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e — Sommaire du 22 mai 1902.

V^o Nacla : Courrier du dimanche. — Fernand Lafargue : Une trouvaille. — Théodore Cahu et Louis Forest : L'oubli (suite). — Daniel Lesueur : L'honneur d'une femme (suite). — Paul de Sémant : Merveilleuses aventures de Dache (suite). — Jeanne France : Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Le comte Léon Tolstoï : Anna Karémina (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales de réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Limoges, Brive, Souillac, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for different classes.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Cahors, Brive, Souillac, and Paris with departure and arrival times.

1 et 2^e classe, pour 200 kilomètres minimum ; 3^e classe pour 300 kilomètres. 1 et 2^e classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3^e classe, pour 400 kilomètres. (* Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.)

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Libos, Cahors, and Paris.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Cahors, Libos, and Paris.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations like Capdenac, Cahors, and Paris.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Cahors, Capdenac, and Paris.

Advertisement for 'La VRAIE MODE' featuring a decorative border with '10c' in the corners, text 'En Vente partout', and details about a free offer and literary supplement.